

« Lancement de la collecte de recensement 2016 »

À partir du **21 janvier 2016**, **+ de 8 000** communes seront concernées par le recensement de la population.

Le recensement est un **outil indispensable** pour prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. C'est grâce aux données collectées que les petits et les grands projets, qui nous concernent, peuvent être pensés et réalisés.

DANS LES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS :

- DU 21 JANVIER AU 27 FÉVRIER en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane
- DU 4 FÉVRIER AU 12 MARS à La Réunion



DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS :

- DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane
- DU 4 FÉVRIER AU 5 MARS à La Réunion

À Saint-Pierre-et-Miquelon :

- DU 14 MARS AU 9 AVRIL



Validez et c'est terminé !

✓ Le recensement c'est utile et c'est encore plus simple....

Il s'agit de la **plus grosse enquête** conduite par l'Institut. Elle permet de décrire la population. Elle est également la source de nombreux travaux de l'Insee. Elle est **utile** pour tous : acteurs publics, journalistes, communes (textes réglementaires)...

Répondre à l'enquête est un **geste citoyen**, facilité par la réponse en ligne. Tout le monde peut y répondre et à toute heure. **En 2015, 3,4 millions de personnes ont répondu par internet.**

Consultez le site du recensement

www.le-recensement-et-moi.fr

✓ **pour vous faire recenser en ligne**

Mais aussi :

- ✓ pour savoir si vous êtes recensé
- ✓ pour tout savoir sur le recensement



Nos experts ont dit...

« Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population »

« En 2015, même aux âges les plus extrêmes, 1/4 des répondants ont fait le choix de la réponse en ligne »

« 10 à 20 minutes suffisent pour répondre à l'enquête de recensement en ligne »

Caroline Escapa, Cheffe du département de la démographie, Insee

À noter

2 études issues du recensement sont consultables sur insee.fr dès aujourd'hui :

- *Insee Première* N°1581 : Bilan démographique 2015
- *Insee Première* N°1582 : Où vivent les familles en France ?



√ 2015 en chiffres c'est...

+ 247 000 personnes par rapport à 2014 : essentiellement porté par le solde naturel (+ 200 000).

800 000 naissances mais une légère diminution par rapport à 2014 : -2,3 %.

1,96 enfant par femme contre 2,00 en 2014.

+ 41 000 décès soit **+7,3 %** rapport à 2014 liés à 3 épisodes de surmortalité identifiés : épisode grippal long (9 semaines), canicule et vague de froid.

239 000 mariages célébrés dont 8 000 entre personnes de même sexe.

AU CLASSEMENT EUROPÉEN



La France était toujours, au 1er janvier 2015, **le deuxième pays le plus peuplé** (66,4 millions d'habitants) derrière l'Allemagne (81,2 millions d'habitants) et devant le Royaume-Uni (64,8 millions). L'Irlande et la France **restent depuis 1999 les deux pays ayant les fécondités les plus élevées**.

En 2013, avec respectivement 1,99 et 1,96 enfant par femme, la France et l'Irlande devançant la Suède (1,89) et le Royaume-Uni (1,83).



Nos experts ont dit...

« **4 familles sur 10 vivent dans un logement surpeuplé à Paris et Nice contre 1 famille sur 10 pour l'ensemble du territoire** »

« **31 % des familles des villes-centres des grandes aires urbaines sont des familles monoparentales contre 22 % en moyenne pour l'ensemble du territoire** »

Isabelle Robert-Bobée, Cheffe de la division des enquêtes et études démographiques, Insee



Nos experts ont dit....

« **Les générations du baby-boom commencent à entrer dans les âges les plus élevés de mortalité. Les 65 ans ou plus représentent 18,8 % de la population, contre 18,4 % en 2014** »

« **L'espérance de vie a diminué en 2015 à la fois pour les hommes et les femmes en raison de la hausse de mortalité après 65 ans** »

Marie Reynaud, Cheffe de l'unité des études démographiques et sociales. Insee

√ Où vivent les familles en France ?

Une étude **inédite** sur la **localisation des familles à un niveau géographique fin** met en lumière des **situations contrastées** sur l'ensemble du territoire.

8 familles avec enfants mineurs sur 10 vivent dans les grandes aires urbaines. Si les familles sont proportionnellement moins fréquentes dans les villes-centres (**22 %**) leur part augmente quand on s'en éloigne : **31 %** dans les banlieues et **34 %** dans les couronnes urbaines.

Dans les plus grandes aires urbaines (Paris, Lyon et Marseille) les villes-centres perdent moins de familles que l'ensemble des villes-centres.

La part des familles nombreuses est plus forte dans le nord du pays que dans le sud.

Les familles vivant dans des logements surpeuplés sont plus présentes dans les villes-centres.

Enfin, les familles monoparentales sont majoritairement localisées dans les villes-centres.

Où vivent les familles en région ?

10 publications régionales ont été réalisées à l'occasion du lancement de la collecte de recensement 2016.

